

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/689/2024

Annaba le, 25/09/2024

A

Monsieur : Touati lamri

Cité Draibina , 1226 Lot N° 1176 Bloc Ain Abid –Constantine-



OBJET : Mise en demeure N° 02.

Projet : Travaux Câble FO pour Modernisation 8 mai 1945.

Bon de commande N° : 2400169 du 21/03/2024, ODS N° : 81/2024 du 21/03/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et après une visite de vérification effectuée le 24/09/2024, il a été constaté que les travaux de remise à l'état de la tranchée ne sont pas achevés et ce malgré la première mise en demeure, chose qui affecte notre image de marque .

A cet effet, je vous mets en demeure la deuxième fois afin accélérer la cadence de réalisation afin d'achever les travaux dans les plus brefs délais, et renforcer votre chantier en moyen humain et matériels pour palier le retard enregistré. A défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



2024 25

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: TERKMANI Mohamed Riad